



Prescri'Forme : sport et santé

Le dispositif Prescri'Forme permet aux médecins du Centre Municipal de Santé de prescrire de l'activité physique adaptée aux patients atteints d'une maladie chronique en affection longue durée.

L'activité physique et sportive peut être prescrite sur ordonnance. Elle est d'ailleurs reconnue comme thérapeutique non médicamenteuse par la Haute Autorité de Santé depuis 2011.

Les études scientifiques récentes prouvent l'effet bénéfique sur la santé d'une activité physique et sportive dans de nombreuses pathologies. L'objectif est tout d'abord de susciter de la motivation chez les patients pour les inciter à pratiquer une activité bienfaisante pour eux.

Le dispositif « Prescri'Forme » à Livry-Gargan

Les personnes qui peuvent bénéficier du programme « Prescri'Forme » sont celles atteintes d'une maladie chronique en [affection longue durée \(ALD\)](#) : maladies cardiovasculaires, diabète de type 1 et 2, maladies respiratoires, pathologies ostéo-articulaires, cancers...

Ce dispositif peut aussi bien aider sur un aspect physique que psychologique ou social. Par exemple, pour les personnes atteintes de maladies rhumatismales, la pratique de la natation peut soulager physiquement et aider dans le processus psychique. C'est aussi une opportunité pour les participants de tisser des relations et favoriser la confiance en soi.

Différentes activités peuvent être proposées. Selon son état de santé, un patient peut être orienté vers différentes pratiques plus ou moins physiques : de la randonnée ou de la marche s'il en est capable, ou bien du yoga ou de la natation s'il est plus fragile.

Des éducateurs municipaux dont des maîtres-nageurs ont été formés pour accompagner les patients dans leur évolution sportive. Ils assurent également l'encadrement des activités.

Tous les acteurs du programme se tiennent prêts à faire découvrir les bienfaits de ce nouveau dispositif.

Un dispositif d'abord expérimenté au CMS Simone-Veil, avant d'être étendu dans un second temps aux autres professionnels de santé de la ville, notamment ceux regroupés au sein d'Aspros.

En fonction de l'avis du médecin, il faudra ensuite prendre rendez-vous auprès du service des sports au 06 28 94 69 89.

Renseignements



Centre Municipal de Santé Simone-Veil



36 rue Saint-Claude

Prise de rendez-vous en ligne sur [Doctolib](#), sur place ou au 01 43 30 00 30.



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3 PLACE FRANÇOIS-MITERRAND - BP 56 - 93891
LIVRY-GARGAN
☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43